

CRAFT-ARAVISTRAIL

Règlement de l'édition 2018

Préambule

Le présent règlement est disponible sur le site de CRAFT-ARAVISTRAIL (www.aravistrail.fr) et il sera affiché au centre de course dès l'ouverture du retrait des dossards.

Généralités

CRAFT ARAVISTRAIL est une épreuve sportive constituée de 4 formules de courses pédestres organisée le samedi 23 juin 2018 par l'association ARAVISTRAIL, avec le concours de l'office du tourisme de Thônes Val Sulens, et répondant à la réglementation des courses hors stade.

Lieu

L'organisation (accueil, retrait des dossards, arrivées, podium, restauration, soins, douches) se situe à la salle des fêtes de Thônes – Place Avet – 74230 Thônes.

Parcours

CRAFT-ARAVISTRAIL se déroule sur les sentiers du massif des Aravis et est typée montagne. Quatre formules sont proposées :

Formule	Parcours	Distance	Dénivelée	Départ	Arrivée
Trail	66	+/- 66 km	+/- 5 000 m	04h00 Thônes	Thônes
Trail	47	+/- 47 km	+/- 3 400 m	05h30 Thônes	
Trail	19	+/- 19 km	+/- 1 300 m	08h00 Thônes	
AlpiTrail	39	+/- 39 km	+/- 2 800 m	06h00 Col de Plan Bois	

En fonction des conditions du terrain et de la météo, le comité d'organisation pourra être amené à mettre en place des parcours de replis qui pourront entraîner des modifications de distance et de dénivelé.

Esprit Craft AravisTrail

Nous souhaitons vous faire découvrir notre massif au moyen de l'une des quatre formules ci-dessus. Choisissez celle qui convient à vos conditions du moment : ne vous surestimez pas, au risque de garder un mauvais souvenir de notre belle région. Ce serait dommage !

Nos parcours sont résolument « montagne » :

- Les dénivelés positifs et négatifs sont significatifs,
- Les chemins ne sont pas toujours roulants,
- Les conditions météorologiques peuvent changer de façon brutale.

Nous respectons et attachons une très grande importance à l'environnement dans lequel nous évoluons. Nous attendons donc de vous le même respect et la même attention.

Catégories d'âge

Les catégories d'âges se basent sur l'année civile et se déterminent en fonction de l'âge atteint au cours de l'année (âge au 31 décembre 2018).

Catégorie	Age	Année de naissance	Parcours possibles
Junior	18 et 19 ans	1999 à 2000	N/A
Espoir	20 à 22 ans	1996 à 1998	66 km 47 km 39 km (AlpiTrail) 19 km
Senior	23 à 39 ans	1979 à 1995	
Master	40 ans et plus	1978 et avant	
• Master 1	40 à 49 ans	1969 à 1978	
• Master 2	50 à 59 ans	1959 à 1968	
• Master 3	60 à 69 ans	1949 à 1958	
• Master 4	70 à 79 ans	1948 et avant	

Inscription

A partir du site <http://aravistrail.fr>

Les 4 formules sont ouvertes aux femmes et hommes de toutes nationalités.

Votre inscription sera validée dès lors que :

- Vous aurez rempli le formulaire sur le site d'inscription et que vous aurez effectué le paiement en ligne,
- Et que :
 - **Pour les non licenciés** : Vous aurez téléchargé sur le site d'inscription un certificat médical, rédigé en langue française, de moins d'un an au jour de la course et vous autorisant la pratique de la course pédestre en compétition,
 - **Pour les licenciés FFCO ou FF Pentathlon Moderne** : Vous aurez téléchargé sur le site d'inscription la copie de votre licence en cours de validité,
 - **Pour les licenciés FFA ou FF Triathlon** : Vous aurez indiqué votre numéro de licence en cours de validité

Pour les Juniors né(e)s après le 23 juin 2000, mineurs au jour de la course, une autorisation parentale est obligatoire. Elle est à télécharger sur le site d'inscription.

Les inscriptions seront closes le lundi 18 juin 2018 à minuit.

Changement de parcours

Les changements de formule seront pris en compte jusqu'à la date de clôture des inscriptions, soit le 18 juin 2018, sous réserve du versement des éventuels surcoûts et dans la limite des places disponibles.

Dans le cas d'un changement de formule vers une formule moins longue, aucun remboursement ne sera effectué.

Les demandes de changement de parcours sont à adresser par mail à craftaravistrail74@gmail.com

Assurance-Annulation

Nous vous proposons une **Assurance-annulation** qui, si vous y souscrivez et la réglez, vous permettra d'être remboursé des sommes versées, sous réserve de la fourniture d'un certificat médical de contre-indication.

Pour l'AlpiTrail, l'Assurance-annulation s'applique à l'équipe et, dans le cas de demande d'annulation, un seul certificat médical sera demandé.

Les demandes d'annulation, accompagnées du certificat médical de contre-indication, seront à adresser par mail à l'adresse craftaravistrail74@gmail.com avant le lundi 18 juin 2018 minuit.

Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance.

Annulation de l'épreuve

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des coureurs, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve, aucun remboursement ne sera possible. Un report éventuel d'une partie des frais d'inscription pourra être envisagé pour l'année suivante.

Tarifs (hors frais de gestion)

Formule	Nombre maximum d'inscriptions	Date d'inscription		Assurance annulation
		Jusqu'au 15/04/2018	Du 16/04/2018 au 18/06/2018	
66 km	200	66 €	71 €	7 €
47 km	300	47 €	52 €	5 €
19 km	300	19 €		3 €
39 km (AlpiTrail)	100 (Equipes)	120 € / équipe		15 €

Services fournis

Formules	Lots inscription	Ravitaillements	Lots Finishers	Repas arrivée
66 km	Oui	Parcours et arrivée	Oui	Oui
47 km	Oui	Parcours et arrivée	Non	Oui
19 km	Oui	Arrivée	Non	Non
39 km (AlpiTrail)	Oui	Parcours et arrivée	Oui	Oui

Pour les accompagnants et les participants du 19 km, le repas d'après course nécessite d'être acheté en supplément (13 € lors de l'inscription et 15 € le jour de la course, dans la limite des repas disponibles).

Navette bus pour l'AlpiTrail

Pour l'AlpiTrail, le départ est donné depuis le col de Plan Bois, à 5 km de Thônes. Les coureurs seront transportés obligatoirement en bus depuis la Salle des Fêtes de Thônes jusqu'au col. Les coureurs ne pourront utiliser leur véhicule personnel, ceci pour éviter les problèmes de circulation, de stationnement et de désagrément pour les riverains.

Le pointage des équipes, le contrôle des sacs et de l'équipement seront réalisés avant de monter dans les bus. Les horaires de départ des bus seront communiqués le vendredi 22 juin 2018, sur le site web de l'organisation et sur les panneaux d'affichage situés à la Salle des Fêtes de Thônes.

L'organisation mettra à disposition de chaque équipe un sac avec une étiquette indiquant le numéro de l'équipe et vous permettant de déposer vos habits et autres effets dont vous pourriez avoir besoin dans le bus. Ces sacs seront à remettre à l'organisation au moment de la descente du bus au col de Plan Bois. Vous pourrez récupérer vos affaires, à votre arrivée, à la Salle des Fêtes de Thônes.

Dossards

Le port du dossard est obligatoire. Il doit être positionné devant et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés ni cachés.

Les dossards sont à retirer :

- **Le vendredi 22 juin de 14h00 à 20h00 pour l'ensemble des parcours**
- **Le samedi 23 juin :**
 - **de 04h15 à 05h00, en priorité pour le 47 km, puis pour le 19 km**
 - **jusqu'à 07h00 pour le 19 Km**

pour les parcours 66 km, 47 km et 19 km : de façon individuelle, sur présentation d'une pièce d'identité

pour l'AlpiTrail : par un représentant de l'équipe, muni d'une pièce d'identité ainsi que d'une copie d'une pièce d'identité de son coéquipier.

A la Salle des Fêtes de Thônes – Place Avet – 74230 Thônes

ATTENTION : Aucun dossard ne sera remis si votre inscription n'aura pas été validée préalablement.

Equipement obligatoire

Le matériel listé ci-dessous prend en compte votre **sécurité** ainsi que l'environnement « montagne » qui peut amener des changements rapides des conditions atmosphériques. Cette liste de matériel a été établie en liaison avec les équipes de secours présentes sur CRAFT-ARAVISTRAIL.

En fonction des prévisions météorologiques pour le jour de la course, du matériel conseillé pourra devenir obligatoire. **L'information sera faite, la veille de la course, sur le site web de l'organisation et sur les panneaux d'affichage situés à la Salle des Fêtes de Thônes.**

Nous serons vigilants, sur le matériel obligatoire, il en va de votre sécurité. Votre sécurité étant notre priorité, nous ne transigerons donc pas lors **des contrôles de sac qui auront lieu : au départ, ponctuellement en course, ainsi qu'à l'arrivée.**

Matériel	66 km	47 km	19 km	39 km (AlpiTrail)
Chaussures adaptées à la course / marche en terrain de montagne	O	O	O	O
Baudrier et longe	N/A	N/A	N/A	O
Réserve d'eau d'au moins un litre	O	O	O	O
Réserve alimentaire	O	O	C	O
Couverture de survie	O	O	O	O
Sifflet	O	O	O	O
Téléphone mobile (avec le numéro des secours de l'organisation mémorisé)	O	O	O	O
Gobelet pour la course et l'arrivée	O	O	O	O
Lampe frontale avec pile de rechange	O	C	N/A	C
Vêtements haut et bas imperméables permettant de supporter le mauvais temps en montagne et, si incident, d'attendre les secours	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Vêtements de rechange	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	N/A	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Gants, bonnet, casquette ou bandana	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course	A avoir avec soi. Sera précisé la veille de la course
Bâtons	C	C	N/A	C

« O » Matériel obligatoire – « C » Matériel conseillé – « N/A » Non Applicable

Attention : Tout absence de matériel obligatoire au départ, en course ou à l'arrivée entrainera le non départ, l'abandon ou la disqualification. Pour les équipes de l'AlpiTrail, chaque équipier doit avoir la totalité du matériel ci-dessus.

Briefing avant course

15 minutes avant chacun des départs.

Porte et barrière horaire

Notre souhait est que chaque concurrent passe la ligne d'arrivée, tout en n'allant pas au-delà de ses limites physiques. Pour cette raison nous avons mis en place des portes et des barrières horaires.

Elles seront définies en fonction des prévisions météorologiques 8 jours avant la course et diffusées sur le site web de l'organisation. Elles seront confirmées la veille de la course sur le site web de l'organisation et sur les panneaux d'affichage situés à la Salle des Fêtes de Thônes.

Porte horaire

La porte horaire permettra de rejoindre l'arrivée par un trajet plus court. Une pénalité, en heures, sera appliquée en sus du temps de course.

Barrière horaire

Lorsqu'un concurrent arrive à une barrière horaire hors délai, il est mis hors course et remet son dossard au représentant de l'organisation présent. Il est rapatrié par l'organisation jusqu'à la Salle des Fêtes de Thônes.

En aucun cas, un concurrent hors délai ne sera autorisé à poursuivre le parcours.

Abandons

En cas d'abandon, le concurrent, ou l'équipe (pour l'AlpiTrail) doit obligatoirement :

- Prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche et lui remettre son dossard,
- Suivre les indications du contrôleur et/ou du PC course pour rejoindre l'arrivée.

Sécurité / Conseils

Vous allez évoluer sur des terrains de montagne. L'organisation aura sécurisé les passages les plus délicats. Vous rencontrerez des contrôleurs tout au long du parcours. Ils sont là, avant tout, pour votre sécurité. Ces contrôleurs vous donneront des consignes. Il est obligatoire de respecter ces consignes : il vaut mieux perdre quelques secondes dans un passage délicat.

Ne négligez surtout pas votre équipement vestimentaire, surtout en cas de météo défavorable ou incertaine. Il peut faire rapidement très froid, voir neiger, sur les points hauts du parcours même en juin.

Des postes de sécurité seront implantés en plusieurs points du parcours. Ces postes seront en liaison radio avec le PC de la course.

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle sera en mesure d'intervenir sur le parcours par tout moyen approprié y compris hélicoptère en cas de nécessité. Les médecins officiels seront habilités à retirer le dossard et à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Environnement

Comme nous, vous aimez la nature, alors respectons-la.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper. En effet, couper un sentier provoque une érosion irréversible du site et le dégrade donc irrémédiablement.

Vous avez été capable de transporter vos gels, barres etc... pleins. Vous pouvez et devez donc les ramener vides.

Au niveau des aires de départ et d'arrivée des toilettes sont mises à disposition et une signalétique est mise en place, afin d'assurer le respect des biens publics et privés.

Ravitaillements

Ce trail se déroulant en **semi-autonomie**, le nombre de ravitaillements est limité au strict minimum et sera fonction des conditions climatiques.

Ne comptez pas sur les ravitaillements pour votre suffisance alimentaire.

Chaque concurrent doit avoir son **gobelet** avec lui durant la course. Il n'y aura pas de gobelet aux postes de ravitaillement ni à l'arrivée.

Repas d'après course

Il sera servi à la Salle des Fêtes de Thônes, le samedi 23 juin à partir de 12h30 et jusqu'à 21h30.

Accompagnants

Les vélos, VTT ou engins motorisés sont formellement interdits sur le parcours. Toute assistance est interdite, de même que l'accompagnement en course. Une information détaillée permettant aux accompagnants de suivre la course sera mise en ligne sur le site web de l'organisation ainsi que sur les panneaux d'affichage situés à la Salle des Fêtes de Thônes.

Podiums, classements et récompenses

Pour les 66 km, 47 km et 19 km, il y aura un podium pour les 3 premiers du classement scratch hommes et pour les 3 premières du classement scratch femmes.

Pour le 39 km (AlpiTrail), il y aura un podium pour les 3 premiers des classements scratchs équipes masculines, féminines et mixtes.

Le premier de chaque catégorie, pour chacun des parcours 66 km, 47 km et 19 km, sera récompensé, et ceci sans cumul avec les podiums.

Aucune prime en argent n'est distribuée.

Des lots seront remis à des bénévoles et des coureurs tirés au sort.

Le club le plus représenté sur l'ensemble des quatre parcours sera récompensé.

Animaux

Les parcours traversent des alpages et des zones sensibles. Pour la quiétude des troupeaux il est interdit de courir avec un chien même tenu en laisse.

Assurances

Responsabilité civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance « individuel-accident » couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Jury

Le jury de course est composé du directeur de course, du responsable des secours et d'un membre du bureau de l'organisation.

Son pouvoir de décision est sans appel.

Il pourra être amené à prendre des décisions concernant :

- Le report ou l'annulation de la course en fonction des conditions météorologiques,
- Les pénalités attribuées à des concurrents ne respectant pas tout ou partie du présent règlement
- La disqualification, voir l'exclusion de l'épreuve pour les années suivantes, des concurrents ayant :
 - enfreints délibérément le présent règlement,
 - mis en danger leurs vie ou celle d'un tiers, participant sous quelle que forme que ce soit à la course ou non participant à la course,

- un comportement antisportif.

Droit d'Image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Loi informatique et liberté

Les données sont gérées par le secrétariat de l'Aravistrail. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

Par le fait de s'inscrire à un des parcours proposé, le concurrent autorise la publication de son nom, prénom, catégorie, voire club si donnée présente, dans la liste des participants, ainsi que sur la liste des résultats qui sont et seront accessibles notamment à tous sur le site internet Aravistrail.

Engagement contractuel

L'inscription à l'une des formules du CRAFT ARAVISTRAIL atteste de la prise de connaissance du présent règlement et à l'engagement de respecter sans restrictions l'ensemble des dispositions.